ESFOR CONSEIL
Formation & consulting en stratégie professionnelle

Bilan de Compétences
One to One

Le bilan de compétences correspond souvent à une envie de faire évoluer sa vie professionnelle, sans vraiment savoir dans quelle direction aller. Le bilan permet alors d'avoir une plus grande compréhension de son parcours, de lier ses expériences professionnelles, personnelles, et sa personnalité.
De trouver ensuite la cohérence avec la faisabilité de son projet, de le construire (changement, réorientation, évolution…), d'identifier et de planifier les moyens à mettre en œuvre pour le concrétiser.

Nous allons vous accompagner dans cette démarche.

Notre approche est :

- **Structurée** : Le bilan se déroule en trois étapes qui associent réflexion approfondie et action concrète
- **Pragmatique** : Elle vise à concilier vos aspirations avec la réalité du marché de l'emploi de votre territoire.
- **Formalisée** : Un document de synthèse valide les résultats, précise le projet et détermine un plan d'actions.

Notre méthodologie et nos outils :

La méthode sélectionnée permet un centrage approfondi sur soi.

- Le bilan est conduit dans des locaux aisément accessibles, avec des bureaux individuels fermés, dotés d'un éclairage naturel
- L'équipe pluridisciplinaire est formée aux techniques du bilan. Ce sont des professionnels de la formation, de l'emploi et de l'orientation. Avec une expertise approfondie du conseil en évolution professionnelle. Ils maintiennent un suivi constant auprès du bénéficiaire

Les outils psychométriques utilisés font l'objet d'étude de validation statistique régulièrement vérifiée.

- La méthode canadienne ADVP (activation du développement vocationnel et personnel) largement reconnue pour son efficacité. Créative et ludique.
- L'indicateur de Personnalité de Myers Briggs (MBTI) appréhende le fonctionnement de votre personnalité en identifiant vos « préférences » de comportement.
- L'inventaire des centres d'intérêts STRONG, analyse vos intérêts personnels et professionnels comme moteurs de sens et sources de satisfaction.
- Pour un projet concret et réaliste, nous travaillerons sur 3 axes : vos aspirations, vos compétences et le marché de l'emploi de votre territoire.

Déroulement :[1]

Durée 24H

09h30 de RDV

+ Accès au centre de ressources numériques My Talents

+ Questionnaires

8 à 10 semaines

TARIF

1 750€ TTC

Première rencontre (entièrement gratuite et sans engagement)

- Présentation du centre de bilan, de la méthodologie et des règles déontologiques
- Le bénéficiaire choisit librement son centre de bilan
- Aide à la constitution du dossier de prise en charge

Phase Exploratoire

Entretien individuel : 2 heures

- Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans la démarche
- Présentation détaillée du bilan et de la méthodologie
- Identification et clarification de la demande, des besoins et des objectifs

Phase d'investigation

Entretien(s) individuel(s) : 10 heures
Travail personnel : 11 heures

- Histoire de vie et parcours professionnel
- Identification des aptitudes, des motivations et traits de personnalité
- Analyse des centres d'intérêts, des valeurs, et des aptitudes
- Identification des compétences acquises
- Confrontation au marché : études, enquêtes, rencontres
- Élaboration d'une ou plusieurs pistes professionnelles
- Analyse des compétences transférables et celles à acquérir en lien avec le(s) projet(s)
- Validation du Projet professionnel

Phase de conclusion

Entretien individuel : 1 heure

- Définition et rédaction du plan d'actions
- Remise et analyse du document de synthèse

Le délai moyen entre le 1er RDV et le démarrage du bilan de compétences est de 15 jours.

[1] **Les entretiens se déroulent en face à face ou en visioconférence. Nos locaux et nos formations sont adaptés aux personnes en situation de handicap.**

Nos engagements

Nous nous engageons à conduire votre bilan avec le plus grand professionnalisme et dans le respect des règles déontologiques relatives à cette démarche.

Consentement et volontariat

- Nous veillons à nous assurer que cette démarche corresponde pleinement à votre objectif, et nous assurons de votre consentement, lors d'une première rencontre qui vous permet de choisir librement votre centre de bilan et votre consultant
- Dans cette perspective, votre consultant en bilan vous présente les moyens matériels et humains, les méthodes et outils qu'il compte employer.

Confidentialité et propriété des documents

- Pendant le bilan, au cours des entretiens, les échanges sont strictement confidentiels, ainsi que tous les résultats des tests ou d'évaluation.
- Le document de synthèse qui vous est transmis à l'issue du bilan de compétences est votre propriété exclusive. Vous êtes donc seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse, qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec votre accord écrit
- Ce document ne doit contenir que des informations utiles à la réalisation de votre projet professionnel ou de votre projet de formation (VAE…)
- Aucun double n'est conservé par le centre de bilan, sauf avec votre accord et ce, pour une durée maximum d'un an conformément à la loi

Co- responsabilité

- Votre bilan est le résultat d'une prise de conscience accompagnée
  Le rôle du consultant est de vous apporter des outils, mais surtout un regard extérieur pour vous aider à vous poser les bonnes questions, dans le cadre d'un échange permanent, et des recherches que vous allez pouvoir réaliser. **La décision finale vous appartient.**
- La perspective n'est donc pas un diagnostic-expert mais plutôt **un autodiagnostic accompagné**.
- Nous sommes garants du bon déroulement du bilan et déclinons à cet effet une méthodologie personnalisée et adaptée conçue à partir de méthodes et techniques fiables et validées, exclusives à ESFOR CONSEIL.

Le bilan peut vous doter d'outils de lecture du monde professionnel, d'outils d'interrogation de votre place et de votre pouvoir d'action. Ce n'est pas seulement un moment de réflexion sur son histoire professionnelle mais c'est aussi un levier de changement.

La connaissance de soi est une clé pour l'adaptation au monde du travail.
Le développement de compétences ne suffit plus s'il ne permet pas parallèlement une réflexion sur soi.

Croire au changement, c'est penser que tout n'est pas figé à jamais.

N.B. : Les personnes actives souhaitant financer une formation avec leur CPF devront obligatoirement s'acquitter de la participation forfaitaire de 150 €.
Cependant, elle ne s'applique pas si :

- vous êtes demandeur d'emploi ;
- votre formation fait l'objet d'un abondement de la part de votre employeur ;
- vous souhaitez mobiliser tout ou partie des points de votre compte professionnel de prévention (C2P) ;
- vous souhaitez faire une reconversion et vous faites appel à l'abondement dû à une incapacité permanente au moins de 10 % (victimes d'un accident du travail ou de maladie professionnelle).